



JE LANCE UN S.O.S C URGENT!

Par **NOCHANCE**, le 19/12/2012 à 17:55

bonjour ! voila je suis algerienne mariee a un algerien etabli en france depuis tres longtemps ns ns sommes maries et avons ensemble deux enfants de 24 mois et de 6 mois depuis trois ans il a ete licencie de son travail et depuis c est la galere sur tous les plans mais j ai accepte mon sort me disant qu on se marie pour le pire et pour le meilleur et que dans la vie y a pas que du bon bref mon mari devient tre agressif ne me parle plus et m invite souvent a partir mais qu il garderait les enfants ,je suis abasourdie par son comportement qui me pourrit la vie car il me repete ces phrases a chaque fois en plus de tout ce que j ai du subir surtout suite a son licenciement j ai toujours pris sur moi pour qu il garde le moral et qu il ne se sente pas diminue mais voila ou j en suis avec lui .Alors sil vous plait aidez moi a comprendre mes droits par rapport a la garde des enfants s il venait a demander le divorce et que je rejoigne ma famille en algerie ou je pourrais travailler et elever mes enfants vu qu il est incapable de les assumer par raport a tous ce dont ils auront besoin .je vous remercie de m avoir lue et merci de me repondre .